

Avis rendus sur projets de la MRAe Nouvelle-Aquitaine

publié le 26 juillet 2018 (modifié le 27 juillet 2018)

Parc éolien à Mauprévoir (86) / Sergies

Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de 2 mois prévu à l'article R122-7 du code de l'environnement (Vienne)

2018APNA136

Absence d'avis du 16 juillet 2018